Le SE-Unsa met à votre disposition les horaires des écoles qui ne se trouvent pas sur la liste validée par le CDEN du 11 février.

Ils vous sont communiqués <u>sous réserve de validation</u> au prochain CDEN et donc <u>susceptibles d'être modifiés</u>.

5h15 – 3h	Autres horaires réguliers	Horaires asymétriques
Le Chambon-Feugerolles (validés) 8h45-11h45 / 13h45-16h 8h45-11h45 le mercredi		
Pralong 8h30-12h / 13h45-15h30 9h- 12h le mercredi		
<b>Chalain d'Uzore</b> 8h45-11h45 / 13h30-15h45 8h45-11h45 le mercredi		